



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014



Le mot du président



Le sport, acteur majeur de la région « Centre - Val de Loire »

2014 a vu la concrétisation du projet territorial du MOS du centre. Ce projet construit avec les acteurs et les forces vives du sport de notre région s'inscrit parfaitement dans celui mis en œuvre par le CNOSF pour ses territoires.

La réforme territoriale qui a redessiné le contour des régions stabilise nos limites avec l'affirmation forte et légitime de notre identité ligérienne.

Nous sommes maintenant opérationnels pour décliner ce projet au service du Mouvement sportif et de nos licenciés sur ce territoire.

Les récents événements mettent à nouveau en lumière le rôle essentiel des associations et l'impérieuse nécessité de les soutenir. Sans les associations la France ne serait pas la France. Nous portons les valeurs de la république au travers de celles du sport, au plus près de nos concitoyens. Nous devons, plus que jamais, par la mobilisation de tous, les promouvoir et les défendre.

Le sport doit continuer à être un acteur majeur de cette citoyenneté retrouvée.

Nous sommes au travers de ce projet, aux côtés de nos partenaires, un acteur volontariste de cette mutation nécessaire.

L'actualité nous conforte dans cette démarche, à nous d'être réactifs et de continuer à faire rêver notre jeunesse.

Jean-Louis DESNOUES



Projet Territorial CROS CDOS

Responsables : MM. Desnoues, CROS, Carré, CDOS Cher, Guillemette, CDOS Eure-et-Loir, Aguilon, CDOS Indre, Laverat, CDOS Indre-et-Loire, Debuigne, CDOS Loir-et-Cher, Ben Saci, CDOS Loiret.

Chargée du suivi : Soisick Retailleau

En mai 2011, l'ensemble des CDOS et CROS représentant le Mouvement Olympique et Sportif Centre (MOS Centre) ont décidé d'œuvrer pour travailler à la formalisation et déclinaison opérationnelle d'un projet territorial.

Cette démarche volontariste a permis une large consultation pour nourrir notre réflexion et nos travaux.

2011 a été l'année d'échanges pour établir le diagnostic, les constats et les besoins. Il s'est avéré que notre modèle de gouvernance et d'organisation n'est plus adapté pour répondre aux contextes actuels, aux évolutions territoriales à venir et aux demandes nouvelles de pratiques sportives de la population.

Ce projet territorial est donc une première étape importante pour accompagner les changements nécessaires.

En 2012, des groupes de travail ont émis des propositions. Un socle commun d'axes politiques et d'objectifs stratégiques ont été adoptés.

2013 a vu le renouvellement des équipes dirigeantes des CDOS et CROS. Ce fut une année d'échanges et de partage sur le thème du projet territorial.

2014 a été consacrée à la formalisation des objectifs stratégiques et opérationnels de ce projet territorial. Par ailleurs, les 6 CDOS et le CROS ont signé une convention avec le CNOSF qui va les aider dans cette démarche.

À Blois, le samedi 13 décembre 2014 a marqué un temps fort de ce projet territorial. Une cinquantaine de personnes émanant des 7 structures du MOS Centre ont acté en séance plénière, la définition d'un cadre de travail commun et validé l'ensemble

du projet territorial CROS & CDOS.

L'étape suivante du projet territorial est sa déclinaison en plan d'actions pluriannuel et sa mise en œuvre dans les territoires de la région Centre.



Pôle administratif et financier

Responsables: Mme Perrot (administratif) et M. Cuzon (financier)

Assistante administrative et comptable : Laurence Violet

Au cours de l'année 2014, soixante-et-onze Ligues et Comités régionaux ont adhéré au CROS, soit 7 752 clubs, 615 584 licenciés, 100 776 bénévoles et 3 084 emplois sportifs associatifs.

Une équipe de six salariés est au service de l'ensemble du Mouvement sportif régional :

- > une directrice,
- > quatre chargés de missions,
- > une assistante administrative et comptable.

Ce pôle « administratif et financier », assure les charges courantes de secrétariat.

Ce pôle administratif a en outre :

- Accueilli 2 stagiaires (un stagiaire 3ème pendant 1 semaine et une stagiaire BAC Pro « Gestion administrative » pendant 7 semaines),

- constitué la base de contacts avec les CDOS concernés pour alimenter l'annuaire du Sport.

Cet annuaire du sport en région Centre pour les Ligues régionales, le département du Cher, du Loiret et Loir-et-Cher est effectif et consultable sur

<http://www.annuairedusport.fr>.

le suivi des représentations du CROS.

En 2014, sur 740 invitations (réunions, Assemblée générale) reçues, 85% des invitations reçues ont été honorées par les élus du CROS.

Les invitations non honorées concernent majoritairement les manifestations sportive relevant de la compétence des CDOS qui assurent déjà souvent ces représentations.



Pôle aménagement du territoire et développement des pratiques

Responsables : M. Doctrinal (pôle et commission aménagement) & Mme Perrot (commission développement des pratiques)
Chargé de mission : Yohan Korman

La commission « Aménagement du Territoire » traite de l'ensemble des dossiers ayant un rapport avec les équipements sportifs, les nouveaux territoires, l'organisation du sport.

1. LES EQUIPEMENTS SPORTIFS : UN OUTIL DE « L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE »

Avis au Conseil régional sur les demandes de subventions d'équipements sportifs faites au service des sports du Conseil régional.

Le Conseil régional demande un avis au CROS sur toutes les demandes de subventions d'équipements sportifs qu'il reçoit.

Pour répondre à cette demande, le CROS :

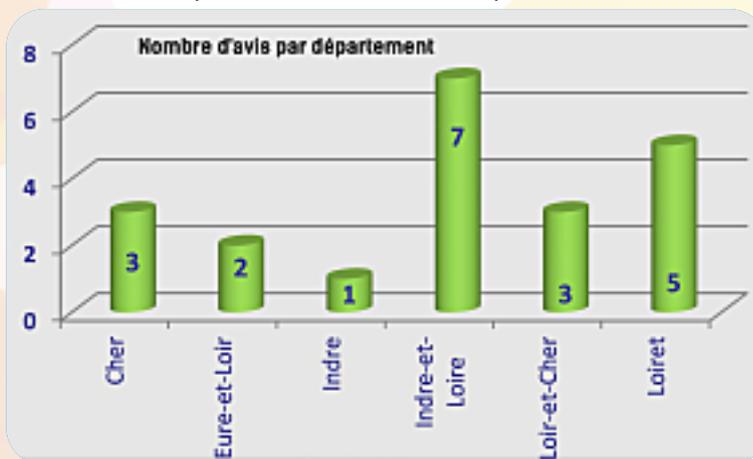
- prend la mesure de la Ligue sportive, du maître d'ouvrage et du CDOS concernés par l'action,
- réalise une analyse complète de la demande de subvention : présentation du projet, cohérence du plan de financement, opportunité/justification du projet, aménagement du territoire, conformité technique du projet (normes), échéancier du projet, conclusions.

En 2014, le CROS a émis 21 avis sur les demandes de subventions faites à la Région pour des constructions/renovations d'équipements sportifs :

- > 3 demandes provenant du Cher.
- > 2 demandes provenant de l'Eure-

et-Loir.

- > 1 demande provenant de l'Indre.
- > 7 demandes provenant de l'Indre-et-Loire.
- > 3 demandes provenant du Loir-et-Cher.
- > 5 demandes provenant du Loiret.



En ce qui concerne la typologie des équipements concernés par ces demandes, les projets les plus souvent présentés concernent :

- les stades de football,
- les gymnases/sites omnisports.

Avis à fournir au Conseil régional sur les demandes de subventions d'équipements sportifs faites au service aménagement du territoire dans le cadre des politiques territorialisées (charte de développement, programme d'actions et contrat de Pays et d'Agglo, documents de « bassins de vie »).

Le Conseil régional demande un avis au CROS sur toutes les demandes de subventions d'équipements sportifs

qu'il reçoit via les politiques territorialisées (charte de développement, programme d'actions et contrat de Pays/d'Agglo).

Là encore, comme pour la mission précédente, le CROS :

- prend la mesure de la Ligue sportive, du maître d'ouvrage et du CDOS concernés par l'action (utilisation d'un réseau humain),

- réalise une analyse complète de la demande de subvention : présentation du projet, cohérence du plan de financement, opportunité/justification du projet, aménagement du territoire, conformité technique du projet (normes), échéancier du projet, conclusions.

En 2014, le CROS a donc travaillé sur 14 avis d'équipements sportifs intégrés dans 4 documents territoriaux :

- > Bilan à mi-parcours du Pays Dunois.
- > Bilan à mi-parcours du Pays du Perche.
- > Bilan à mi-parcours Pays de Valençay en Berry.

> Contrat de Pays Grande Sologne.

En ce qui concerne la typologie des équipements concernés par ces demandes, les projets les plus souvent présentés concernent :

- la rénovation/construction de piscines,
- la rénovation/construction de gymnases/salles omnisports.

■ **Avis sur les demandes de subventions « CNDS Equipements ».**

Le CNOSEF adresse au CROS Centre les demandes de subventions « CNDS Equipements Enveloppe Nationale Générale » afin que le Mouvement olympique et sportif régional fixe des priorités sur les différentes demandes de subventions (deux demandes par an avant les conseils d'administration « CNDS Equipements »).

En 2014, 29 avis ont ainsi été émis sur des demandes de subventions « Equipements » :

- 14 avis sur les dossiers présentés lors du 1er Conseil d'Administration.
- 15 avis sur les dossiers présentés lors du 2ème Conseil d'Administration.

En ce qui concerne la typologie des équipements concernés par ces demandes, les projets les plus souvent présentés concernent là aussi :

- la rénovation/construction de piscines,
- la rénovation/construction de stades de football.
- la rénovation/construction de gymnases/salles omnisports.

■ **Travail sur les schémas de cohérence d'équipements des**

Ligues et Comités régionaux.

En partenariat avec les Ligues/Comités régionaux, la DRJSCS et le Conseil régional du Centre, le CROS Centre a travaillé sur la mise en place de schémas de cohérence des équipements sportifs 2012 -2016 de Ligues sportives.

Ces schémas visent, par discipline sportive, à :

- dresser un état des lieux des équipements sportifs de la discipline concernée,
- déterminer les priorités d'équipements sportifs sur la région Centre.

En 2014, deux missions ont été menées sur ce dossier :

- la réalisation d'un document recensant les projets issus des schémas par bassin de vie (bassin de vie mis en place par le Conseil régional).
- la réalisation d'un bilan à mi-parcours sur ces bilans (point d'étape avec les Ligues pour d'une part faire le bilan des projets aboutis et d'autre part d'éventuellement « rattraper » de nouveaux projets).

■ **Centre de ressources et de conseils sur les projets d'équipements sportifs.**

Le CROS Centre a reçu en 2014 une vingtaine de demandes d'informations, de conseils ou d'accompagnement sur les projets d'équipements sportifs (demandes émanant de collectivités, de maîtres d'ouvrage, d'associations, de partenaires...).

Ces demandes ont porté notamment sur :

- les normes fédérales nécessaires,
- des caractéristiques techniques du

projet,

- les différentes sources de financement possibles,
- les différents cadres d'interventions des partenaires financiers,
- les étapes à suivre pour la construction rénovation d'un équipement sportif...

2. SPORT, NOUVEAUX TERRITOIRES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES

■ **Réalisation de diagnostics sportifs territoriaux.**

En 2014, un travail a été effectué auprès de 3 territoires :

- Sur le Pays Castelroussin Val de l'Indre : les résultats du diagnostic (essentiellement mené en 2013) ont été présentés à l'ensemble des élus du territoire à la rentrée 2014. Des contacts ont été pris pour assurer le suivi de certaines actions inscrites dans les préconisations du diagnostic.

- Sur la Communauté d'Agglomération Montargoise et des Rives du Loing : un travail de fond a été lancé et mené (analyse du territoire, des équipements sportifs, des associations sportives, de la demande sportive, enquêtes auprès des clubs, des communes, des établissements scolaires...). Le diagnostic sera terminé et délivrera ses conclusions pour la fin du premier semestre 2015.

- Sur le Pays Loire Touraine : des contacts ont été pris pour aborder la possibilité de réaliser un diagnostic sur le territoire en 2015. Un travail de fond a commencé (recensement

des associations, des établissements scolaires, premiers éléments du territoire).

■ **Suivi de Conseils Associatifs Sportifs (CAS) de Pays en région Centre.**

Le CROS Centre a entrepris d'impulser, avec la collaboration des CDOS et des Pays, la mise en œuvre de Conseil Associatif Sportif (CAS) locaux.

Ces CAS, constitués de clubs sportifs locaux et de Comités départementaux, travaillent pour développer le sport sur le territoire (diagnostic sportif, détermination et accompagnement de projets sportifs structurants, relations étroites avec les élus...).

Le CROS initie, coordonne et accompagne l'ensemble de ces CAS.

En 2014, le Conseil Associatif Sportif de la Communauté d'Agglomération Montargoise et Rives du Loing s'est réuni plusieurs fois pour travailler sur le diagnostic sportif et aborder le sport sur le territoire. Il est également envisagé de mettre en place un CAS sur le Pays Loire Touraine.

Le Mouvement sportif a également participé à une vingtaine de réunion de bassins de vie pour partager, faire entendre la voix du Mouvement sportif sur ces territoires.

■ **Accompagnement d'associations sportives/ de collectivités territoriales dans leurs projets sportifs structurants pour les territoires.**

Une fois les diagnostics sportifs territoriaux réalisés, le pôle de compétence « Aménagement du

territoire » est amené à accompagner des clubs ou des communes sur les projets sportifs identifiés comme structurant pour le territoire en question.

3. LA PARTICIPATION A LA VIE SPORTIVE REGIONALE

■ **Participation sur les dispositifs d'aide au Mouvement Olympique et Sportif.**

La Commission « Aménagement du territoire » du CROS Centre participe aux différents dispositifs d'aide au Mouvement Olympique et Sportif, cette participation pouvant prendre plusieurs formes :

- participation aux 2 comités de pilotage « Matériel et Véhicule »,
- participation aux 2 comités de pilotage « Installations sportives »,
- apport d'éléments de réflexion sur les différents dispositifs existants (Etat, Région).

■ **Conventions d'objectifs des Ligues.**

En 2014, un travail de fond a été fait, en lien avec le service des sports du Conseil régional, sur les conventions d'objectifs passées entre le Conseil Régional et les Ligues sportives.

Il s'agissait notamment :

- de mettre en place un tableau récapitulatif des actions avec des critères d'instruction.
- d'apporter l'éclairage du Mouvement sportif sur ces actions pour aider à l'instruction.

Commission « Développement des Pratiques »

■ **Mise en place d'une action « Sport au féminin ».**

A travers le groupe « Sport au féminin », le CROS Centre souhaite promouvoir l'accès à la pratique physique et sportive féminine.

Les différentes actions menées ainsi au cours de l'Olympiade visent à informer et sensibiliser le grand public et promouvoir les activités à destination du public féminin.

La commission « Développement des pratiques » a, en 2014, travaillé sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques.

La première partie du document est un état des lieux statistique du sport au féminin : sports comptant beaucoup de licenciées, sports comptant peu de licenciées, répartition des licenciées par âge, évolution du nombre de licenciées dans le temps, répartition territoriale des licenciées.

La seconde partie du guide fait le recensement d'actions pouvant être mises en place au sein des clubs sportifs pour favoriser le sport au féminin : pratique sportive, accès aux instances dirigeantes, encadrement technique, initiation, fidélisation, compétition...

Le principe de ce guide est donc de mettre en avant des actions déjà menées par certains clubs de la région sur la thématique « Sport et Femmes » en espérant que ces

exemples puissent permettre à certaines structures d'avoir des idées d'actions favorisant l'accès des femmes au sport sous toutes ses formes.

Ce guide sera en 2015 envoyé à l'ensemble du tissu associatif sportif et aux partenaires.

En 2014, le CROS a également participé aux réunions partenariales sur la thématique « Sport et Femmes » et aux réunions ou manifestations ayant trait à ce sujet.

■ **Mise en place d'une conférence « Sport et Handicaps ».**

Le CROS Centre souhaite entre autre chose informer et sensibiliser sur toutes les questions inhérentes au « sSport et Handicaps ».

En 2014, le CROS a mis en place une conférence « Sport et Handicaps » à Bourges le 18 septembre, qui a accueilli 75 personnes.

Le programme de cette conférence était le suivant :

- Contexte, enjeux et outils (Philippe Bissonnet - Pôle Ressources National Sport et Handicaps).
- Comment accueillir une personne en situation de handicap dans un club? (Damien Beaujon - Comité régional Handisports).
- Témoignages : Parcours de sportifs en situation de handicap (Stéphane Lavergne - Comité départemental Sport Adapté du Cher).
- Témoignages : Parcours de sportifs en situation de handicap (Olivier Pimor - Magel'hand et Comité départemental Handisports du Cher).

Le CROS participe de même aux réunions partenariales abordant

cette thématique sport et handicap et à toutes les actions de sensibilisation menées sur ces thèmes où le CROS peut intervenir.

■ **Sport Santé.**

En 2014, le CROS a lancé une enquête auprès des Liges pour aborder la prise en compte du « Sport Santé » dans leur structure (installation d'une commission, détermination d'un docteur, actions, formations...).

Les résultats de cette enquête pourront servir de base pour la mise en place d'actions structurantes sur l'année 2015. Cette enquête a été réalisée dans le cadre du Plan Sport Santé Bien-être en région Centre.

Le CROS a aussi activement participé aux différentes réunions et aux travaux du groupe « APS-S » (groupe composé d'entités pouvant intervenir conjointement sur les champs du sport et de la santé : ARS, DRJSCS, Mutualité Française, FRAPS, CROS, Médecine régionale...).

Pôle professionnalisation

Responsables : MM. Lécuyer (pôle), Roger (commission emploi) & Philippe (commission formation)

Chargées de mission : Déborah Tési (emploi) & Marie-Anne Tourault (formation)

Etude professionnalisation « analyse et prospective du métier d'éducateur sportif » en région Centre

> Rédaction et restitution de l'étude via l'envoi mail aux participants et aux adhérents du CROS. L'étude est postée sur le site Internet du CROS, DRJSCS, observatoire régional formation emploi (ORFE) et Agefos-PME.

> Rédaction d'une synthèse de l'étude.

L'étude et la synthèse sont consultables sur le site Internet du CROS.

> Réunions régulières avec la DRJSCS et Agefos-PME pour concrétiser les propositions de l'étude.

Emploi d'avenir

Formation à destination des jeunes embauchés en « Emploi d'avenir »

> 17 et 18 novembre 2014 au CRJS de Blois,

> 14 heures de formation,

> 3 participants (et 2 désistements de dernière minute).

> Contenu de la formation : connaissance de l'organisation du sport en France, du fonctionnement d'une association sportive et partenariat privé.

Accompagnement et promotion du dispositif « Emploi d'avenir »

> Participation à des réunions avec

les missions locales et la DDJSCS d'Eure-et-Loir.

> Phoning auprès d'associations sportives d'Eure-et-Loir, suite au peu de créations d'emplois avenir sur ce territoire, afin de les sensibiliser à ce dispositif.

> Information lors de différentes réunions (réunion réseau de compétences, réunion avec les employeurs du réseau de compétences).

> Mise en ligne sur le site internet du CROS d'informations et de réunion sur le dispositif.

Formations de dirigeants bénévoles sur la gestion associative

Sessions organisées par le CROS et les CDOS

> 314 heures de formation. La durée moyenne des formations est de 3 heures.

> 1197 stagiaires ont été accueillis.

> Thèmes proposés : administration, gestion des ressources humaines, projet associatif, financement, comptabilité, communication, logiciel BasiCompta.

Sessions organisées par les Ligues et Comités régionaux

> Conventionnement du CROS Centre avec six Ligues / Comités régionaux pour la mise en place de formation

de bénévoles.

Ce conventionnement permet aux Ligues d'avoir accès à l'aide financière allouée par le Conseil régional et de bénéficier des kits pédagogiques et du réseau de formateurs.

> 155 heures de formation.

Formation de formateurs

> 19 au 21 novembre et du 10 au 12 décembre 2014 au CROS

> 42 heures de formation,

> 8 participants.

> Contenu de la formation : Les phases de construction d'une action de formation, la détermination de l'objectif pédagogique, les méthodes et les techniques pédagogiques adaptées à un objectif et à un public. Les moyens, outils et supports utilisables en formation, l'accueil en formation, les compétences et les comportements attendus du formateur en face-à-face pédagogique, l'accompagnement des stagiaires en formation.

Formation réforme des rythmes scolaires et mise en place d'activités sportives périscolaires

> 23 septembre 2014 à Briare

> 3 heures de formation,

> 4 participants.

> Contenu de la formation : Explication de la réforme des rythmes scolaires et de la

refondation de l'école, lien entre les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires, réflexion sur la mise en place de cycles d'activités sportives périscolaires en cohérence avec le parcours sportif de l'enfant.

Réseaux

Réseau de formateurs

- > Mise en place d'un espace de stockage de documents (kits pédagogiques, kit administratif).
- > Mise à jour des kits pédagogiques
- > Formation du réseau au logiciel BasiCompta, 7 heures de formation et 10 personnes.
- > 3 personnes du réseau ont participé à la formation de formateurs qui s'est déroulée en novembre et décembre.

Réseau de compétences

- > Deux réunions de réseau ont eu lieu (point sur le dispositif Cap'Asso. « La structuration financière », les nouveaux outils de la CPCA, les accompagnements des emplois d'avenir...).

Les employeurs

- > Deux réunions avec les employeurs des conseillers du réseau de compétences ont eu lieu afin de les sensibiliser au travail effectué par les conseillers et qu'ils se positionnent sur les accompagnements des emplois d'avenir.

Accompagnement des associations sportives

Dispositif Cap'Asso, un élan pour l'emploi associatif de la région Centre.

- > Plus de 200 demandes d'informations ont été reçues sur le dispositif.
- > 115 dossiers Cap'Asso sport ont

reçu un accord favorable en 2014, ce qui représente 126 emplois (soit 115,56 ETP).

- 60 projets initiaux : 53 postes créés et 10 postes consolidés,
- 26 projets de 1er renouvellement : 29 postes,
- 29 projets de 2ème renouvellement : 34 postes.

Tous les dossiers ont été accompagnés par les conseillers associatifs. 48 % des dossiers déposés (55) cette année sont des renouvellements, ils représentent 63 emplois (soit 57,17 ETP).

- > Une étude a été faite sur les associations qui n'ont pas demandé le renouvellement Cap' Asso. L'objectif est de mettre en avant l'importance de ce dispositif pour les associations et la nécessité de mettre en place un 3ème renouvellement.

Publication / communication

- > Site internet : création d'articles, choix des illustrations des articles, mise en ligne, mise à jour des calendriers de formation, simplification de l'onglet formation (plus de 40 articles postés).
- > Création de la boîte à outils consultable sur le site Internet. Cette boîte à outils comporte des documents relatifs à la gestion associative (près de 150 documents postés dans la boîte à outils).
- > Mise à jour du catalogue de formations avec le rajout de nouvelles formations : BasiCompta, actualités sociales...

Le nouveau catalogue est consultable en ligne en version « flipbook ». Des exemplaires papiers sont disponibles au CROS sur

demande.

- > Création d'un document de synthèse sur les actualités sociales de 2014 et notamment sur loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociales (consultable sur le site Internet du CROS).
- > Création d'un livret sur la professionnalisation mis sur le site internet et adressé à toutes les Ligues. Ce livret reprend le bilan 2013 du dispositif Cap' Asso.

Participation au jury régional

d'habilitation des modalités de certifications et de résultats des candidats au BPJEPS APT et BPJEPS Sports collectifs.

- > Ce jury habilite les modalités de certifications et valide les résultats des candidats à ces BPJEPS (jurys pléniers).
- > Ce jury participe aux évaluations des stagiaires en formation.

Autres

- > Informations et réponses aux questions des bénévoles, salariés sur tous thèmes relatifs à la formation, à l'emploi et à la gestion associative.

Pôle communication

Responsable : M. Simon

Chargée de mission : Fanny Parmentier

L'objectif de ce pôle est de fédérer, développer et valoriser le Mouvement Olympique et Sportif régional pour répondre à ses attentes et besoins.

Communication Web/Print

Site Internet

Statistiques des visites du site

En 2014, 3857 visites mensuelles ont été recensées sur le site du CROS. Soit une évolution de 175 visites supplémentaires en moyenne par mois par rapport à 2013.

Cela représente près de 12 000 pages vues chaque mois. 11 articles en moyenne sont mis en ligne chaque mois.

La Lettre du CROS

Les informations importantes et prioritaires sont désormais diffusées via La Lettre du CROS. L'objectif est d'être au plus proche de l'information et cette lettre électronique, à parution mensuelle, a cette vocation.

Douze numéros ont été diffusés en 2014, dont une Lettre « SPECIALE EVENEMENTS ».

Plus de 2500 lectures de La Lettre du CROS sont recensées en moyenne chaque mois.

Les anciennes Lettres du CROS sont consultables sur le site Internet du CROS, rubrique « La Lettre du CROS Centre ».

Supports de communication

Ils sont réalisés par nos soins à l'occasion des séminaires, conférences, journées d'information, récompenses aux sportifs et dirigeants méritants et autres événements, invitations, affiches, communiqués de presse (texte + photos numériques), articles sur le site Internet du CROS, supports de présentation des différents dossiers traités.

Cartes de vœux

Proposition, création et réalisation Sur forme de panneaux directionnels avec des verbes appropriés au MoS.

Rapport annuel pour l'Assemblée générale

Réalisation du document d'une vingtaine de pages. Sous le logiciel Indesign.

La plaquette du CROS

Elle comprend quelques chiffres clés sur le sport en région Centre, les grands objectifs de l'Olympiade, les pôles d'activités, le trombinoscope des élus et la liste de toutes les Ligues sportives régionales.

Parue en janvier 2014 pour la période 2014-2017. Cette plaquette est également téléchargeable par tous sur le site Internet, rubrique « Organisation du CROS » où elle sera régulièrement mise à jour.

Kakemonos

Réalisation d'un kakemono sur les chiffres clés du sport en région Centre.

Evénements

Cérémonie des vœux 2014

Organisée dans les salons de l'hôtel Novotel Orléans la Source, la soirée a été financée par les hôtels du groupe ACCOR d'Orléans, partenaires de la soirée. Environ 170 personnes étaient présentes.

Cette cérémonie a également permis de récompenser les sportifs, équipes, dirigeants et arbitres méritants. 48 récompenses ont été décernées au titre de l'année 2013.

Ce fut également l'occasion de récompenser les trois lauréats du concours « Femmes et sport ».

Le séminaire des Présidents de Ligues

Environ 70 invités, Présidents et représentants des Ligues et Comités régionaux ont assisté au séminaire de rentrée dans les salons de l'hôtel Novotel Orléans la Source. Cette soirée permet traditionnellement un temps d'échanges et de débats entre les dirigeants du sport régional, les membres du CROS et les personnalités invitées représentant les partenaires institutionnels : Conseil régional et DRJSCS Centre. Présentation de l'ANCV.

Projet « CROS/CDOS événements » de la prochaine Olympiade

Deux réunions CROS/CDOS se sont tenues avec les représentants des six CDOS qui le souhaitaient. L'axe majeur serait la mise en place d'un événement CROS/CDOS récurrent pour asseoir une meilleure visibilité du MOS régional.

Relations Presse

Revue de presse :

Tous les articles de l'année de la PQR (Presse Quotidienne Régionale), recensés sous les thèmes suivants :

Elections des dirigeants du Mouvement sportif, CREPS, Grands équipements, CROS, Economie du sport, CDOS, Sportifs, Ligues, Institutionnels, Grands Evénements, Sport santé, société.

Commission RECOMPENSES

Sportifs, équipes, dirigeants et arbitres méritants

C'est à l'occasion de la Cérémonie des vœux, présidée par Jean-Louis DESNOUES, au Novotel d'Orléans la Source en janvier 2014, que les 70 sportifs, dirigeants et arbitres méritants ont reçu leur Trophée.

(cf. tableaux page ci-après)

Communes les plus sportives

Concours 2014 (sur la période 2013)

L'objectif de ce challenge est de récompenser les villes de la région Centre pour la politique sportive qu'elles mènent.

Pas de concours en 2014 du fait des élections municipales.

Pôle informatique

Responsable: M. Carré
Chargée de mission : Fanny Parmentier

Objectifs du pôle :

Moderniser et structurer le Mouvement Olympique et Sportif régional pour répondre à ses attentes et ses besoins.

STRUCTURATION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

Postes de travail

Évolution de tous les postes sur Windows 8.1 pro avec Office 2013.

Achat (frais admin seuls) des logiciels via l'association SOLIDATECH.

Achat d'une tablette pour le président, d'un portable pour la directrice, d'un PC fixe plus puissant pour la communication.

Les anciens PC fixes ou portables qui ne pouvaient pas évoluer sous Windows 8 seront mis au rebut.

(Don aux salariés et élus en 2015).

Pôle haut niveau et CNDS

Responsable : M. Gougeon

Chargées de dossier : Soisick Retailleau (haut niveau et CNDS) & Laurence Violet (CNDS)

Haut Niveau

DRJSCS :

Invitation au comité de pilotage des pôles Espoirs et France

3 visites de pôles ont été organisées cette année par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, le pôle espoir de handball masculin à Chartres, le pôle Espoir et la structure associée de Tennis de Table à Tours et le pôle France jeunes d'Escrime Sabre à Orléans.

Education nationale :

Participation à différentes instances

L'Education nationale a organisé un comité de pilotage académique du sport de haut niveau et une commission universitaire du sport de haut niveau, auxquels le CROS a participé.

Conseil Régional :

Définition d'un Parcours d'Excellence Sportive Territorial (PEST)

Le Conseil régional a proposé, en collaboration avec la DRJSCS et le CROS, de travailler sur un nouveau cahier des charges pour intégrer les centres régionaux d'entraînement éligibles de l'actuelle filière sportive régionale, dans un parcours d'excellence sportive territorial.

Un travail conséquent

d'accompagnement des Ligues régionales a été réalisé, sous l'impulsion du Conseil régional, en partenariat avec la DRJSCS et le CROS. Cet accompagnement doit les aider à formaliser le Parcours d'Excellence Sportive Territorial et à positionner leur centre d'entraînement régional dans le nouveau PEST s'ils sont éligibles.

27 disciplines ont été reçues à ce sujet pendant le premier trimestre 2014.

6 nouvelles structures en cours de création ou en fonctionnement seraient potentiellement éligibles au dispositif d'aide de la Région et 3 ou 4 ne seraient plus éligibles en fonction des critères PES de leur Fédération.

Le comité de pilotage des Centres régionaux d'entraînement de la région, s'est tenu en avril.

11 structures, qui représentent 7 disciplines, sont subventionnées actuellement par la Région.

Le comité de pilotage du suivi médical de prévention des pôles Espoirs de la région Centre s'est tenu en septembre.

Le travail partenarial des années

précédentes entre le CR, DRJSCS et le CROS a permis de clarifier les objectifs visés dans ce dispositif et le niveau de prise en charge avec des forfaits types pour les différents suivis médicaux. 12 structures subventionnées par la Région représentent 15 disciplines.

CNDS

La Campagne CNDS 2014

L'enveloppe territoriale CNDS 2014 a connu un léger tassement de 0.7%, soit 35 800 € en moins par rapport à 2013.

La baisse importante du nombre de dossiers déposés et subventionnés, 32% de dossiers subventionnés en

Nbre dossiers CNDS	2013		2014	
	Déposés	Subventionnés	Déposés	Subventionnés
18	187	175	130	85
28	250	148	185	160
36	176	161	117	104
37	299	282	210	157
41	169	152	108	88
45	250	217	205	169
Région	68	67	68	64
Total	1399	1202	1023	827

moins (510 dossiers en moins) par rapport à 2013 est liée :

- au relèvement du seuil de subventionnement à 1500 €,
- à des moyens en baisse affectés à notre cœur de métier « le sport » et orientés plutôt vers les directives

ministérielles prioritaires comme la santé, la réduction des inégalités.

Pour les Ligues et Comités régionaux, les lignes territoriales « formation » et « aide au fonctionnement des ETR » ont été maintenues et deux nouvelles lignes, le perfectionnement des athlètes et l'accompagnement des projets territoriaux, ont été mises en place.

Pour l'ensemble des porteurs de projets, clubs et Comités départementaux, les demandes d'aides financières devaient correspondre aux directives prioritaires du ministère des sports, renforcées par des enveloppes financières uniquement vers :

- des actions pour corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive,
- des actions ou achat de matériel en faveur du public handicapé,
- des actions en direction du sport santé, ciblée prévention tertiaire.

Soutenir les priorités ministérielles, le Mouvement sportif y contribue. Cependant, le Mouvement sportif émet le souhait que ces mesures soient appliquées avec bienveillance, souplesse et discernement.

Quelques propositions du Mouvement sportif :

- Un calendrier fixé avec toutes les parties et qui soit soutenable par tous.
- Permettre de donner les affectations au Mouvement sportif avant l'été pour une mise en paiement au début de l'été. (Dans le cas contraire, des problèmes de trésorerie peuvent survenir et mettre

à mal le travail de toute une saison réalisé par les dirigeants sportifs et salariés).

- Co-construire des grilles d'analyses pour l'instruction des dossiers.

- Définir les cadres d'éligibilité afin que l'ensemble des acteurs qui participent aux travaux de la commission territoriale puissent avoir la même lecture.

- Réaliser un travail en amont de la commission territoriale et de présentation aux Ligues pour avoir une plus grande efficacité entre les services de l'État, le CROS et les CDOS et le Mouvement sportif, Ligues, Comités départementaux et clubs.

Une équipe composée d'une vingtaine de personnes a étudié 68 dossiers régionaux (formation, ETR, perfectionnement des athlètes et accompagnement des projets territoriaux), puis 29 dossiers sport handicap, 76 dossiers sport santé et 180 dossiers CNDS emploi.

Cela représente environ 500 heures d'instruction, puis environ 100 heures de coordination interne CROS, 140 heures de travail administratif. De plus, il faut comptabiliser le temps des réunions de préparation avec la DRJSCS, des réunions d'instruction des dossiers avec la DRJSCS, puis des réunions officielles de concertation et les commissions territoriales.

Daniel Gougeon remercie l'ensemble des personnes impliquées dans ce travail remarquable et considérable.

Commission juridique

Responsable : M. Ros

Dans le cadre des réflexions engagées à propos du MOS (Mouvement Olympique Sportif), la Commission juridique s'est réunie, les 14 Février et 16 Avril 2014, à la demande du Président Jean-Louis DESNOUES, pour réfléchir à la forme juridique que pourrait prendre la structure territoriale mutualisée, regroupant les instances olympiques et sportives régionale et départementales. La réflexion, initiée alors que le projet de réforme territoriale n'était pas encore finalisé, et qu'une nouvelle loi sur le sport était envisagée, s'est donc d'emblée inscrite dans une démarche prospective et originale, faisant la

part belle à l'imagination et au débat. La première réunion a plutôt eu pour objet de dresser un état des problématiques, susceptible de servir de grille d'analyse ultérieure, notamment pour évaluer la faisabilité du projet porté par la nouvelle équipe du CROS, et la seconde de discuter plus en détail des aspects juridiques du projet et des différentes options envisageables. A chaque fois, les débats ont été d'une grande richesse sur un sujet complexe qui engage l'avenir du sport en France en même temps qu'il y participe. Au final, beaucoup de questions restent ouvertes, a fortiori tant que

les contours de la réforme des Statuts du CNOSF et la nouvelle donne territoriale ne sont pas connus. Les membres de la Commission s'accordent néanmoins à penser que le Mouvement sportif ne doit pas attendre et subir les inévitables changements à venir, mais s'y préparer et le cas échéant tenter d'anticiper voire même d'influer sur son avenir, notamment en usant de son expertise pour alerter les décideurs et autres parties prenantes sur les dangers et les risques de certaines évolutions. Le débat relatif à l'organisation du sport français est en effet loin d'être clos.

Commission éthique – patrimoine – reconnaissance

Responsable : M. Ros

Les travaux effectués, depuis plusieurs années, par la Commission, et plus particulièrement par le duo formé par Dominique Mifsud et Maurice Chatelet commencent à prendre forme : tous les procès-verbaux de réunions (Comités Directeurs et Bureaux) et les listes nominatives des élus ont été, à de rares exceptions près, reconstitués, répertoriés et classés par olympiade. S'agissant des actions particulières et importantes ayant été portées par le CROS au cours de ses quatre

premières décennies, la Commission a également réalisé l'archivage du Poids économique du Sport, du Nautisme en région Centre, des Jeux de l'Avenir (hélas incomplet), la création de l'ARFASSEC et du CFA, les formations DUFRA CUFRA, liste des différents partenaires institutionnels ; d'autres dossiers seront prochainement traités, tels que Challenge de la Ville la plus sportive, Médailles aux Jeux Olympiques ou Paralympiques, Statuts successifs du CROS, CFPS, Maison des Sports, Charte du Sport

de haut niveau...

La Commission Ethique-Patrimoine-Reconnaissance s'est réunie en plénière, le Jeudi 12 Juin 2014.

Je tiens à adresser, au nom du CROS, nos remerciements les plus reconnaissants à Dominique Mifsud et Maurice Chatelet, pour l'investissement énorme et très régulier qui est le leur depuis plusieurs années.



COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

**Comité Régional Olympique et Sportif
Centre - Val de Loire**

6 ter rue de l'Abbé Pasty
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

Tél. : 02 38 49 88 50 - E-mail : centre@franceolympique.com
Web : <http://centre.franceolympique.com>